

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 15 décembre 2014

CP2014_12_25
id. 1352

L'an deux mille quatorze le quinze décembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBERT, M. ASTOUL, M. BAYLET, M. CAPAYROU, M. DESCAZEAX, M. EMPOCIELLO, M. GONZALEZ, M. HEBRAL, M. LAVABRE, M. MARTY, M. MASSIP, M. QUEREILHAC, M. ROGER, M. ROSET

Absent(s) :

M. CAMBON

**DÉPENSES IMPRÉVUES DANS LES COLLÈGES ET
LES INSTALLATIONS SPORTIVES**

L'Assemblée Départementale a voté d'une part, une enveloppe en investissement de 25 000 € et, d'autre part, une enveloppe en fonctionnement de 50 000 €, au titre des interventions urgentes, permettant de financer les opérations non prévues résultant de désordres ponctuels affectant les structures des collèges et des installations sportives.

S'agissant des opérations d'un montant supérieur à 2 000 € TTC, celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport en Commission Permanente.

En conséquence, je vous communique la liste de ces travaux réalisés au cours de l'exercice 2014, pour un montant total de 11 191,56 € TTC.

Je vous demande de prendre acte de cette communication.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte de la communication suivante de Monsieur le Président concernant les travaux réalisés au cours de l'exercice 2014 pour un montant global de 11 191,56 € TTC :

Collège Jean Jaurès à Montauban

Mise en place d'un échangeur eau froide sanitaires cuisine.....	4 496,96 €
Réfection portes d'entrée logement de fonction suite intrusion.....	3 405,60 €

Collège Olympe de Gouges à Montauban

Mise en place d'une chaudière logement accueil	3 289,00 €
--	------------

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET